



Crésus Salaires

22.2.4 - Télécharger la réponse

22.2.4 - Télécharger la réponse

Le destinataire peut mettre à disposition une réponse à la suite du dépôt d'un dossier.

Il peut s'agir d'une simple quittance (administrations fiscales auxquelles on a envoyé un certificat de salaire), d'un document à imprimer et remettre à l'employé (annonce à la caisse AVS d'une entrée), ou d'un fichier contenant des informations et données qu'il s'agira de remonter dans la base de données (décompte AVS).

Le système interroge régulièrement la plate-forme Swissdec pour savoir si une réponse est disponible. Dès que c'est le cas, le fichier est automatiquement téléchargé sur votre machine.



Avant l'intégration, l'icône *Détails* montre les données transmises, après l'intégration, elle montre la réponse.



Si la réponse contient un message particulier, l'icône *Attention* remplace l'icône *Détails*.